

DOSSIER DE REINSCRIPTION

Niveaux 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème}

IMPRIMER A VERIFIER, MODIFIER OU COMPLETER
ET A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL DE LA CLASSE
AVANT LE 30 MAI 2023 (dernier délai)

En cas de changement d'établissement, merci d'en informer le collège par mail au :
0811032g@ac-toulouse.fr

SECRETARIAT

- ☐ Fiche secrétariat à compléter si changement d'adresse ou de situation **et pour la LV2, la LV3 et l'option facultative.**
- ☐ Fiche des régimes des entrées et sorties
- ☐ 3 photos d'identité avec le nom et le prénom de l'élève mentionné au dos (ne pas coller les photos sur les documents)

INFIRMERIE

- ☐ 1 photocopie du carnet de vaccination (**en cas d'actualisation des vaccins**)
- ☐ 1 fiche confidentielle infirmerie

INTENDANCE

- ☐ 1 fiche Intendance à compléter

DIVERS

- ☐ 1 chèque de 10 € libellé à l'ordre du **Foyer Socio-Educatif** (cotisation volontaire pour participer aux activités du foyer socio-éducatif et financer une partie des sorties ou voyages scolaires) **en précisant au dos « nom, prénom, et niveau de l'élève ».**

DOCUMENTS A FOURNIR EN CAS DE MODIFICATION DE SITUATION FAMILIALE

- ☐ 1 photocopie du jugement mentionnant l'attribution de l'exercice de l'autorité parentale, en cas de séparation des parents (si changement de situation)
- ☐ 1 photocopie du livret de famille complet et à jour

DOCUMENTS A CONSERVER

- 1 note d'informations diverses
- 1 fiche d'informations langues et options

NB : La liste des fournitures scolaires sera communiquée ultérieurement et sera en libre accès sur le site internet du collège

L'attestation d'assurance scolaire devra être remise à la rentrée au professeur principal

Tout dossier incomplet sera refusé

Fiche secrétariat

1- A COMPLETER

Identité de l'élève

Nom :

Prénoms :

Classe fréquentée en 2022-2023 :

Scolarité de l'année 2023-2024

Division : 5EME

ANG + choix d'une 2^{ème} langue :

(pour les non bilangues en 6^{ème}) Espagnol ou Allemand

1 seule option peut être choisie

Option : ☐ Latin ☐ Occitan

ANG + ESP (pour les bilangues en 6^{ème})

ANG + OCCITAN (pour les bilingues en 6^{ème})

Choix d'une 3^{ème} langue :

Espagnol ou Allemand

Régime cantine : ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe

2- SI CHANGEMENT DEPUIS 2022-2023 > A COMPLETER

Représentant légal

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

☎ domicile :

☎ travail :

☎ portable :

@ courriel :

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) :

voir la liste des codes dans les documents d'informations

Représentant légal

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

☎ domicile :

☎ travail :

☎ portable :

@ courriel :

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) :

voir la liste des codes dans les documents d'informations

Responsable financier

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

☎ domicile :

☎ travail :

☎ portable :

@ courriel :

Autre responsable ou personne à contacter en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

☎ domicile :

☎ travail :

☎ portable :

Lien avec l'élève :

CHOIX DES REGIMES : ENTREES/ SORTIES

Madame, Monsieur,

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

1. Vous ne pouvez choisir qu'un seul régime d'entrée et sortie : sélectionnez bien celui qui correspond à la situation de votre enfant.
2. Ce régime est valable pour toute l'année scolaire, sauf **demande de changement écrite** adressée à la Conseillère Principale d'Education qui suit votre enfant.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question concernant les autorisations de sortie.

Les Conseillères Principales d'Education

Régime des entrées et sorties pour l'année 2023-2024
--

Je soussigné(e).....

Responsable légal de l'enfant.....

En classe de ☐6° ☐5°☐4°☐3°

1) Choisir le régime d'entrées et de sorties suivant (cochez le régime de votre choix) :

- ☐ Régime 1 : ELEVES NON AUTORISES (entrées et sorties aux heures d'ouverture et de fermeture du collège)
- ☐ Régime 2 : ELEVES AUTORISES DANS L'EMPLOI DU TEMPS NORMAL (entrées et sorties coïncidant avec l'emploi du temps habituel)
- ☐ Régime 3 : ELEVES AUTORISES DANS L'EMPLOI DU TEMPS NORMAL ET AUSSI EN CAS D'ABSENCE (**MEME IMPREVUE**) D'UN PROFESSEUR.

2) Choisir le régime de demi-pension suivant (cochez le régime de votre choix) :

- ☐ EXTERNE
- ☐ DEMI-PENSIONNAIRE
- ☐ DEMI-PENSIONNAIRE ET TRANSPORT SCOLAIRE

Fait à, le Signature :

FICHE INFIRMERIE (confidentielle)**Identité Elève**

NOM :
 Prénom :
 Classe à la rentrée scolaire :
 Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐
 Date de naissance :
 Lieu :

Elève : Externe ☐ Demi-pensionnaire ☐

Tel Père : Portable :
 Tel Mère : Portable :

Composition de la famille**Situation de famille :**

Couple parental ☐ Mono parental ☐ Recomposé ☐

Nom	Prénom	Emploi actuel
Père :		
Mère :		
(Nom de jeune fille)		

Autres enfants composant la famille :

Nom	Prénom	Date naissance
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

Renseignements médicaux concernant l'élève

Nom du médecin traitant qui suit votre enfant : Dr :
 Ville : Téléphone :

Maladies présentées antérieurement ou actuellement par votre enfant :

Convulsions, épilepsie ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, à quel âge ?
 Diabète ? Oui ☐ Non ☐
 Traumatisme crânien ? Oui ☐ Non ☐
 Perte de connaissance ou malaise ? Oui ☐ Non ☐
 Maux de tête ? Oui ☐ Non ☐
 Problèmes de dos/articulations ? Oui ☐ Non ☐
 Maladies respiratoires ou allergiques
 Oui ☐ Non ☐ Précisez
 Autres maladies importantes :
 Accidents ? Oui ☐ Non ☐ Précisez
 Hospitalisations ? Oui ☐ Non ☐ Précisez
 Opérations ? Oui ☐ Non ☐ Précisez

L'élève est-il suivi par un spécialiste ?

Pédopsychiatre Oui ☐ Non ☐
 Psychologue Oui ☐ Non ☐
 Orthophoniste Oui ☐ Non ☐

Autres :

Si oui, nom du médecin spécialiste : Dr
 Ville : Téléphone :

L'élève suit-il un traitement Oui ☐ Non ☐

Si oui, lequel :

Autre personne à contacter en cas d'URGENCE

NOM :
 N° Tel fixe : Portable :

Port de lunettes Oui ☐ Non ☐
 Port de lentilles Oui ☐ Non ☐
 Port d'appareils auditifs Oui ☐ Non ☐

Si votre enfant présente une maladie chronique :

• un **Projet d'Accueil Individualisé** doit être mis en place. Le PAI permet d'assurer la surveillance et les traitements nécessaires à l'élève pendant le temps scolaire.

• merci de vous adresser dès que possible à l'infirmière du collège.

Seuls les élèves de 6ème ou les élèves nouvellement inscrits doivent fournir les copies des vaccinations.

Date : 2023

Signature des parents,

FICHE INTENDANCE

REINSCRIPTION 2023/2024

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille :

Prénom :

Né(e) le :/...../.....

Régime : EXTERNE ☐ DEMI-PENSIONNAIRE ☐

Niveau : 6ème 5ème 4ème 3ème (entourer le niveau concerné en 2023-2024)

RESPONSABLE FINANCIER pour 2023/2024 (celui qui paie les frais de scolarité et perçoit les aides)

Nom de famille :

Prénom :

Lien avec l'élève : père – mère – autre (entourer la mention exacte)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE AU NOM et prénom* du RESPONSABLE FINANCIER (Document obligatoire en cas de remboursement et pour les demandes d'aides (bourses, etc...))

(RIB à fournir uniquement en cas de changement de banque en 2023)

COLLER VOTRE RIB ICI
(si vous avez changé de
banque en 2023)

* Exemple : Monsieur et Madame DUPONT + Prénom de monsieur **ET** prénom de Madame



Objet : langues vivantes et options au collège

Votre enfant sera ou est actuellement scolarisé au collège. Vous trouverez à la suite le schéma des langues vivantes et des enseignements facultatifs à la rentrée prochaine.

Langues vivantes :

6ème	LV anglais (4h)	Bilangue espagnol (3h) / anglais (3h) Continuité de langue du primaire	Bilinguisme occitan (2h) / anglais (4h) Continuité de langue du primaire
de la 5ème à la 3ème	LV anglais (3h) + LV espagnol (2.5h) ou LV allemand (2.5h)	LV anglais (3h) + LV espagnol (2.5h)	LV anglais (3h) + LV espagnol (2.5h) ou LV allemand (2.5h) + bilinguisme occitan (2h)

Le choix de la langue vivante est définitif et ne peut être modifié au cours de la scolarité au collège.

Enseignements facultatifs:

	enseignements facultatifs <u>non cumulables</u>			
5ème	Latin	Occitan		
4ème	Latin	Occitan		Atelier musical
3ème	Latin	Occitan	Grec	Atelier musical

Les élèves ne peuvent suivre qu'un seul enseignement facultatif.

Ces enseignements peuvent être arrêtés à l'issue de l'année scolaire. Il n'y a donc pas d'engagement sur plusieurs années ; cependant, un enseignement facultatif ne peut être choisi que s'il a été commencé en 5^{ème} (exceptions du Grec qui ne concerne que la classe de 3^{ème} et de l'atelier musical qui ne peut être commencé qu'en classe de 4^{ème} ou 3^{ème}).

Le choix de la langue vivante (pour les élèves n'ayant pas fait Espagnol en 6^{ème}) et de l'enseignement facultatif seront indiqués par la famille sur le dossier de réinscription, en page 1 (fiche secrétariat). Ce choix est définitif pour l'année scolaire.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Collège Les Clauzades
Lavaur

RENTREE 2023-2024

INFORMATIONS DIVERSES

**Le secrétariat est ouvert jusqu'au jeudi 13 Juillet 2023 - 16h,
puis à partir du lundi 28 août 2023 à 9h.**

La rentrée scolaire est fixée :

→ Pour les élèves de 6^{ème} le **lundi 4 septembre 2023 à 8h15.**

Ils seront accueillis par les **professeurs principaux** le matin puis par leurs autres enseignants l'après-midi.

Rencontre des parents de 6èmes avec la Vie scolaire et la Direction du collège:
le **lundi 4 septembre à 8h30**

→ Pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} le **mardi 5 septembre 2023 à 8h15.**

Ils seront accueillis par les **professeurs principaux** et commenceront leurs cours à 10h25.

👉 Les élèves de 6^{ème} n'auront pas cours le **mardi 5 Septembre 2023** en raison de la
rentrée des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Des rencontres parents-professeurs principaux des niveaux 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, et 3^{ème}
se tiendront en soirée dans le courant du mois de septembre 2023.

2) Langues vivantes étrangères :

Le choix des langues vivantes et des options appartient aux familles. Les choix sont définitifs pour les langues vivantes. Une option peut être arrêtée à l'issue de l'année scolaire. Merci de vous reporter à la note « langues et options » du dossier d'inscription ou de réinscription.

3) Matériel scolaire :

La liste des fournitures scolaires sera visible sur le site internet du collège au mois de juin.

Les manuels scolaires sont mis gratuitement à la disposition des élèves pour la durée de l'année scolaire. Toute perte ou dégradation entraîne une demande de dédommagement à la famille.

4) Régime de sortie : (voir règlement intérieur).

Afin de choisir le régime de sortie de l'élève, merci de remplir la fiche jointe au dossier d'inscription ou de réinscription.

5) Assistante Sociale, Conseiller d'Orientation Psychologue :

Ils se tiennent à la disposition des élèves et des parents aux jours et heures indiqués en début d'année scolaire dans le carnet de liaison.

6) Licence sportive et cotisation Association Sportive :

Les élèves qui souhaitent participer aux activités de l'association sportive (U.N.S.S), doivent **acquérir une licence** auprès du professeur d'Education Physique et Sportive.

7) Cotisations au F.S.E. :

Cette contribution facultative permet de participer aux activités éducatives organisées au sein de l'établissement dans le cadre du Foyer Socio-éducatif : activités de clubs culturels ou sportifs, sorties, voyages en totalité ou en partie hors temps scolaire.

Votre enfant sera en classe de 5^e à la rentrée prochaine, où il aura la possibilité si vous le souhaitez de suivre l'**option latin**.

Cet enseignement d'**1 heure par semaine** (puis 2 heures en 4^e et 3^e) est **ouvert à tous les élèves volontaires**. Il s'inscrit dans le prolongement du programme de Français et d'Histoire de 6^e, axés en partie sur les civilisations antiques. Il est le plus possible dispensé en lien avec les autres disciplines, en cherchant à satisfaire la curiosité des élèves, et en évitant toute surcharge de contraintes.

Faire du latin au collège, c'est se donner la chance de mieux comprendre notre propre langue et notre propre culture, être en mesure de mieux appréhender d'autres langues étrangères, développer son esprit critique face au monde contemporain, aiguïser ses facultés de raisonnements et ses connaissances lexicales, orthographiques, grammaticales, et donc **avoir des appuis pour progresser et donner plus de sens à son parcours scolaire**.

A travers un programme qui allie découverte de la vie quotidienne des Romains, apprentissage de la langue latine, exploration de la mythologie antique, initiation au grec ancien, l'élève latiniste développe ainsi toutes les compétences transversales utiles à l'ensemble des matières : **lecture et compréhension, expression orale et écrite, travail en collaboration, utilisation des ressources et des outils numériques, mise en œuvre de projets...** Son **autonomie** et ses **capacités de réflexion** sont encouragées grâce à une mise en perspective systématique des mondes antiques avec notre société actuelle. Les évaluations effectuées dans le cadre du cours de latin participent à l'obtention du Diplôme National du Brevet en fin de 3^e.

Les professeures de latin et de grec : Mme Chappoux, Mme Gil

LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Code	Libellé
Agriculteurs exploitants	
10	Agriculteurs exploitants
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
Cadres et professions intellectuelles supérieures	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Professions intermédiaires	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
Ouvriers	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
Retraités	
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
Autres personnes sans activité professionnelle	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)